

PETIT FILM, FRAKAS PRODUCTIONS & FRANCE 3 CINÉMA
PRÉSENTENT

LA FILLE AU BRACELET

UN FILM DE
STÉPHANE DEMOUSTIER

AVEC
ROSCHDY ZEM, MÉLISSA GUERS, ANAÏS DEMOUSTIER
ET CHIARA MASTROIANNI

Petit Film, Frakas Productions & France 3 Cinéma présentent

LA FILLE AU BRACELET

UN FILM DE
STÉPHANE DEMOUSTIER

AVEC
ROSCHDY ZEM, MÉLISSA GUERS, ANAÏS DEMOUSTIER
ET CHIARA MASTROIANNI

96 min - France, Belgique - 2019 - 1.66 - 5.1

AU CINÉMA LE 12 FÉVRIER 2020

DISTRIBUTION

Le Pacte

5, rue Darcet

75017 Paris

Tél. : 01 44 69 59 59

www.le-pacte.com

RELATIONS PRESSE

matilde incerti

assistée de thomas chanu lambert

28, rue Broca - 75005 Paris

Tél. : 01 48 05 20 80

matilde.incerti@free.fr

SYNOPSIS

Lise a 18 ans, elle vit dans un quartier résidentiel sans histoire et vient d'avoir son bac. Mais depuis deux ans, Lise porte un bracelet électronique car elle est accusée d'avoir assassiné sa meilleure amie.

Matériel presse téléchargeable sur www.le-pacte.com

ENTRETIEN AVEC STÉPHANE DEMOUSTIER

Le premier plan du film ne laisse rien présager de ce qui va suivre...

Ce premier plan a été tourné en été, quatre mois après tout le reste. C'est peut-être l'unique plan d'un horizon ensoleillé pour cette famille, et sûrement la seule fois où ils seront tous réunis dans un même cadre. Je voulais une image d'Epinal, celle d'un temps heureux mais furtif, puisque la police apparaît très vite à l'écran, et vient rompre cet instant fragile. Il était important que cette scène contraste en tout avec la suite. Qu'on ressente la bascule avec ce jour où tout s'écroule.

Voulez-vous, à travers l'autopsie clinique d'un procès, aborder les mœurs de la jeunesse d'aujourd'hui ?

Je voulais regarder cette jeunesse sans la juger. Or dans une affaire judiciaire, tout est exacerbé et le procès agit donc comme un miroir grossissant des rapports intergénérationnels. L'héroïne représente l'altérité absolue pour moi puisque c'est une femme et une adolescente. C'est pourquoi j'ai construit le scénario autour du mystère que représente à mes yeux cette jeune femme. C'est bien sûr ce qui m'intéressait. A travers ce portrait en creux, je voulais parler de la famille. J'ai trois enfants, beaucoup plus jeunes que mon héroïne, mais j'ai remarqué que très vite la question de l'altérité se posait. A qui a-t-on affaire ? On a toujours l'impression de connaître ses enfants mais l'évidence apparaît inéluctablement : ce sont des êtres autonomes qui nous échappent de plus en plus.

Comment avez-vous construit le côté judiciaire du récit ?

J'ai passé du temps en cour d'assises pour assister à des procès, m'en inspirer, et être certain de coller au maximum à la réalité. Je ne voulais pas tomber dans une vérité documentaire, mais il m'importait que ce soit crédible. Le scénario fini, je l'ai d'ailleurs fait relire par des juges et des avocats.

La mise en scène est beaucoup moins mouvante dans le tribunal qu'à l'extérieur...

La caméra épouse le point de vue des parents. L'expérience qui est proposée au spectateur, c'est celle de vivre un procès. Comme le ferait un juré. Dès lors, je ne voulais pas créer de mouvements artificiels. C'eût été superflu car le procès se suffit à lui-même. Lors d'audiences auxquelles j'ai assisté, j'ai remarqué à quel point le récit d'un témoin pouvait être captivant. Le pari du film, c'était de restituer cela, cette expérience du procès. Cela engage l'image, les cadres, mais aussi le son. Car je voulais faire un film qui donne à voir par la parole mais qui impose aussi ses silences, d'autant plus notables qu'ils agissent en contraste avec le régime du procès qui fait constamment la part belle aux discours.

A propos de silence, pourquoi Lise ne s'exprime-t-elle pas pour se défendre ?

Lise ne se conforme jamais à l'attitude que l'on attend d'une accusée. Cela peut être dû à sa personnalité, cela peut-être aussi une forme de protection, l'expression d'une vulnérabilité. Chacun interprète ce silence différemment. Il faut garder à l'esprit que c'est avant tout une adolescente et le mystère de cet âge reste entier.

Comment avez-vous choisi Melissa Guers, dont c'est ici la première apparition au cinéma ?

Melissa a répondu à une annonce que nous avons postée sur Facebook, car je cherchais une jeune fille qui n'avait jamais tourné. Je l'ai vue en tout début de casting et elle est apparue comme une évidence. C'est la seule qui, dès le début, supportait les silences. Elle avait une intensité qui détonait. Sa personnalité allait enrichir le personnage. Cette impression ne s'est jamais démentie.

Elle avait l'instinct du jeu et nous l'avons vue devenir actrice au fil du tournage. Au début, elle était totalement consumée par le rôle, au point de ne plus en dormir. Petit à petit, à force d'observer ses partenaires, elle a compris qu'il y avait une distance à tenir et que cela n'empêchait pas la vérité de son interprétation. Elle est devenue très proche de l'actrice qui jouait de son avocate, Annie Mercier, qui agissait pour elle comme une figure protectrice sur le tournage.

Et le choix de ses parents alors, incarnés par Roschdy Zem et Chiara Mastroianni ?

Je n'avais pas vraiment d'idée au moment de l'écriture. Je pensais à Chiara Mastroianni car j'aime beaucoup cette actrice et elle est finalement assez rare dans le cinéma français. Pour le personnage du père, je me suis dirigé vers Roschdy car je trouve qu'il a un statut à part dans le cinéma, une épaisseur. Le couple m'apparaissait comme une évidence et je n'avais pas l'impression de les avoir déjà vus jouer des rôles comparables à ceux des parents dans LA FILLE AU BRACELET.

Plus étonnant, vous avez confié le rôle du procureur à votre sœur, Anaïs...

Au début, j'étais parti sur un acteur d'une soixantaine d'années, qui en imposerait par son autorité et son expérience. Mais en allant assister à plusieurs procès au tribunal de Bobigny, je me suis aperçu que le procureur était très souvent une femme de trente ans. Je me suis renseigné et j'ai appris qu'il y avait une « crise de l'emploi » de la magistrature et c'est pourquoi ils recouraient très fréquemment à des substituts du procureur qui sortaient de l'école. De fait, ces jeunes femmes sont souvent plus royalistes que le roi car elles doivent prouver qu'elles sont à leur place. Dès lors, j'ai reconsidéré le rôle et j'ai vu tous les avantages qu'il y avait à le confier à une jeune femme. Et comme on filme bien ceux que l'on aime, je me suis tourné vers Anaïs. Là aussi, je me suis autorisé à le faire car on ne l'avait jamais vue dans ce registre.

Pour jouer le président du tribunal, vous avez choisi un avocat, Pascal-Pierre Garbarini...

C'est notre conseillère juridique qui m'a soufflé l'idée de Garbarini. Elle était sûre que ça l'intéresserait. Je l'ai rencontré, on s'est super bien entendu, et il s'est révélé d'une aide précieuse. Quand un comédien ou moi avions un doute sur le déroulement du procès ou l'attitude à adopter, il nous aiguillait. Il a été formidable. Sa personnalité irradiait et sa joie d'être là était communicative. C'est une rencontre qui m'a réjoui car c'est un homme qui est intelligent, sensible et généreux.

Où avez-vous tourné le procès ?

C'est une histoire contemporaine et je voulais m'éloigner des lustres et des boiseries qui encombrant l'imaginaire des films de procès. Je ne voulais pas non plus que l'action se déroule à Paris. Je préférais une ville de taille moyenne, suffisamment grande pour que le principe de l'anonymat existe, mais suffisamment petite pour qu'une affaire de cet ordre ait un gros retentissement. Et, avec l'aval de la chancellerie (qui veille à ce l'image de la Justice ne soit pas rendue de manière dégradante ou fallacieuse), nous avons eu l'autorisation du tribunal de Nantes dont le tribunal est l'œuvre de Jean Nouvel.

Le fait de tourner dans un vrai tribunal agissait nécessairement sur l'expérience du tournage, en particulier pour les acteurs. Le principe de réalité n'est pas le même. Les figurants dans le tribunal n'avaient pas lu le scénario, et ils découvraient donc le procès au fur et à mesure. L'audience était partagée sur la culpabilité de Lise. Certains changeaient d'avis en cours de route, c'était drôle. C'était bon signe également, car je voulais que cette incertitude demeure à l'écran. C'est un film sur l'interprétation des faits, sur le doute.

Il faut dire que quand on pense rétrospectivement à la séquence d'ouverture, où Lise a une totale absence de réaction quand on l'arrête, on a des doutes sur son innocence...

C'est ce qui m'intéressait. Les protagonistes n'ont de cesse de se référer à des événements que l'on ne voit pas, tout se passe dans notre imaginaire. Sauf pour cette scène d'ouverture. Je voulais donner aux spectateurs les mêmes armes qu'au père pour décrypter cette arrestation.

La dernière séquence, où Lise accroche une chaînette à sa cheville, ouvre aussi à diverses interprétations...

C'est le point culminant du principe d'interprétation. Certains y voient un aveu de culpabilité, d'autres la marque indélébile d'une épreuve qui aura altéré la jeunesse de Lise, d'autres encore l'expression du souvenir de l'amie perdue. Moi, je trouve avant tout que cette image est belle et j'aime qu'elle nous surprenne. Je tenais à ce que le champ des possibles reste ouvert. On a eu accès à une vérité juridique, mais pas à la vérité primaire. A chacun de sortir de la salle avec son avis. Melissa m'a demandé, avant le tournage, si son personnage était coupable ou innocent. Je lui ai répondu que c'est elle qui décidait, et qu'elle ne me le dise jamais.

STÉPHANE DEMOUSTIER

Après plusieurs courts métrages sélectionnés et primés dans des festivals internationaux, Stéphane Demoustier (Lille, 1977) a écrit et réalisé son premier long métrage TERRE BATTUE. Le film a été présenté à la semaine de la critique de Venise en 2014.

Il a ensuite écrit et réalisé ALLONS ENFANTS, un moyen métrage dont la première a eu lieu à la Berlinale Génération et est sorti en salle de cinéma en France en 2018.

Stéphane Demoustier est aussi producteur. En 2008, il a fondé la société de production Année Zéro, avec laquelle il a produit plus de 30 courts métrages. LA FILLE AU BRACELET, son nouveau long métrage, sortira le 12 février 2020.

NOTE DU PRODUCTEUR

Il y a eu, dès le début de ce projet, une proposition que j'ai trouvée aussi excitante que périlleuse : alors même qu'on sait qu'en offrant au spectateur un film de procès qui tourne autour d'une affaire de meurtre, on provoque chez lui un réflexe quasi-pavlovien qui a pour effet de stimuler la soif de vérité (celle des faits), LA FILLE AU BRACELET se proposait de l'en priver.

Pour déjouer les attentes du spectateur sans pour autant les décevoir, il faut savoir les déplacer sur autre chose.

Cette autre chose, moins évidente, mais plus riche, c'est le rapport qu'entretiennent les parents, Bruno et Céline, avec la question centrale, constitutive du film.

Pourtant, lorsque les audiences d'Assises, s'ouvrent certaines certitudes se fissurent et certains doutes s'immiscent, chez Bruno d'abord. Pas immédiatement quant à la culpabilité de sa fille mais quant à la personnalité de sa fille et à l'idée qu'il s'en fait.

Puis, à mesure des interrogatoires et des plaidoiries, la question affleure : leur fille, Lise, a-t-elle tué Flora ?

Mais à peine les a-t-elle gagnés que cette question doit rapidement céder la place à une autre, à la charge émotionnelle encore plus puissante : Lise va-t-elle être condamnée ?

Transformer ceux qui sont habituellement des personnages satellites (parce que n'ayant pas accès à la vérité totale, satisfaisante) en protagonistes permet au film de procès de se révéler comme un matériau riche et propice à la fiction pour peu qu'on ne torde pas le récit et ses personnages aux seules fins de les faire converger vers la résolution du crime.

Jean des Forêts

ROSCHDY ZEM

FILMOGRAPHIE

Artiste interprète

- | | | | |
|-------------|--|--------------------|--|
| 2020 | L'INFILTRE de Thierry de Peretti
MADAME CLAUDE de Sylvie Verheyde
LA FILLE AU BRACELET de Stéphane Demoustier | 2003 | CHOUCHOU de Merzak Allouache
FILLES UNIQUES de Pierre Jolivet
MONSIEUR N. d'Antoine de Caunes |
| 2019 | ROUBAIX, UNE LUMIÈRE d'Arnaud Desplechin
LES SAUVAGES (série) de Rebecca Zlotowski | 2002 | BLANCHE de Bernie Bonvoisin
LE RAID de Djamel Bensalah |
| 2018 | MA FILLE de Naidra Ayadi
PERSONA NON GRATA de Roschdy Zem
LE JEU de Fred Cavayé
AUX ANIMAUX LA GUERRE (série) d'Alain Tasma | 2001 | MA FEMME EST UNE ACTRICE d'Yvan Attal
BETTY FISHER ET AUTRES HISTOIRES de Claude Miller
CHANGE-MOI MA VIE de Liria Begeja
L'ORIGINE DU MONDE de Jérôme Enrico
LITTLE SENEGAL de Rachid Bouchareb |
| 2017 | LE PRIX DU SUCCÈS de Teddy Lussi-Modeste
LES HOMMES DU FEU de Pierre Jolivet
JUST LIKE A WOMAN de Rachid Bouchareb | 2000 | LA PARENTHÈSE ENCHANTÉE de Michel Spinosa
SAUVE-MOI de Christian Vincent
STAND-BY de Roch Stephanik
SANSA de Siegfried |
| 2016 | ALASKA de Claudio Cupellini | 1999 | MA PETITE ENTREPRISE de Pierre Jolivet
VIVRE AU PARADIS de Bourlem Guerdjou |
| 2015 | LA RANÇON DE LA GLOIRE de Xavier Beauvois | 1998 | À VENDRE de Laëtitia Masson
ALICE ET MARTIN d'André Téchiné
CEUX QUI M'AIMENT PRENDRONT LE TRAIN de Patrice Chéreau
LOUISE (Take 2) de Siegfried |
| 2014 | BIRD PEOPLE de Pascale Ferran
GIRAFADA de Rani Massalha
ON A FAILLI ÊTRE AMIES d'Anne Le Ny | 1997 | FRED de Pierre Jolivet
LA DIVINE POURSUITE de Michel Deville
VIVE LA RÉPUBLIQUE d'Éric Rochant
CLUBBED TO DEATH de Yolande Zauberman
L'AUTRE CÔTÉ DE LA MER de Dominique Cabrera |
| 2013 | INTERSECTIONS de David Marconi | 1996 | LE CŒUR FANTÔME de Philippe Garrel
LE PLUS BEAU MÉTIER DU MONDE de Gérard Lauzier
MÉMOIRES D'UN JEUNE CON de Patrick Aurignac
N'OUBLIE PAS QUE TU VAS MOURIR de Xavier Beauvois |
| 2012 | SANS ISSUE de Mabrouk El Mechri
MAINS ARMÉES de Pierre Jolivet
UNE NUIT de Philippe Lefebvre | 1995 | EN AVOIR (OU PAS) de Laëtitia Masson |
| 2010 | À BOUT PORTANT de Fred Cavayé
HAPPY FEW d'Antony Cordier
HORS-LA-LOI de Rachid Bouchareb
TÊTE DE TURC de Pascal Elbé | 1991 | J'EMBRASSE PAS d'André Téchiné |
| 2009 | COMMIS D'OFFICE d'Hannelore Cayre
LONDON RIVER de Rachid Bouchareb | | |
| 2008 | LA FILLE DE MONACO d'Anne Fontaine
LA TRÈS TRÈS GRANDE ENTREPRISE de Pierre Jolivet
GO FAST d'Olivier Van Hoofstadt | | |
| 2007 | DÉTROMPEZ-VOUS de Bruno Dega et Jeanne Le Guillou | | |
| 2006 | INDIGÈNES de Rachid Bouchareb
MAUVAISE FOI de Roschdy Zem
LA CALIFORNIE de Jacques Fieschi | Réalisateur | |
| 2005 | VA, VIS ET DEVIENS de Radu Mihaileanu
CAMPING À LA FERME de Jean-Pierre Sinapi
LE PETIT LIEUTENANT de Xavier Beauvois
TENJA d'Hassan Legzouli | 2019 | PERSONA NON GRATA |
| 2004 | 36 QUAI DES ORFÈVRES d'Olivier Marchal
ORDO de Laurence Ferreira Barbosa | 2016 | CHOCOLAT |
| | | 2014 | BODYBUILDER |
| | | 2011 | OMAR M'A TUER |
| | | 2006 | MAUVAISE FOI |

ANAÏS DEMOUSTIER

FILMOGRAPHIE

- 2020** LA FILLE AU BRACELET de Stéphane Demoustier
2019 GLORIA MUNDI de Robert Guédiguian
ALICE ET LE MAIRE de Nicolas Pariser
DEUX FILS de Félix Moati
2018 SAUVER OU PÉRIR de Frédéric Tellier
AU POSTE ! de Quentin Dupieux
CORNELIUS, LE MEUNIER HURLANT de Yann Le Quellec
2017 JALOUSE de David et Stéphane Foenkinos
LA VILLA de Robert Guédiguian
DEMAIN ET TOUS LES AUTRES JOURS de Noémie Lvovsky
2016 LES MALHEURS DE SOPHIE de Christophe Honoré
LA JEUNE FILLE SANS MAIN de Stéphane Laudenbach (voix off)
2015 MARGUERITE & JULIEN de Valérie Donzelli
À TROIS ON Y VA de Jérôme Bonnell
CAPRICE d'Emmanuel Mouret
2014 BIRD PEOPLE de Pascale Ferran
LA RITOURNELLE de Marc Fitoussi
SITUATION AMOUREUSE : C'EST COMPLIQUÉ de Manu Payet, Rodolphe Lauga
UNE NOUVELLE AMIE de François Ozon
2013 QUAI D'ORSAY de Bertrand Tavernier
2012 ELLES de Malgorzata Szumowska
THÉRÈSE DESQUEYROUX de Claude Miller
L'HIVER DERNIER de John Shank
2011 LES NEIGES DU KILIMANDJARO de Robert Guédiguian
2010 BELLE ÉPINE de Rebecca Zlotowski
D'AMOUR ET D'EAU FRAÎCHE d'Isabelle Czajka
LA TÊTE AILLEURS de Frédéric Pelle
L'ENFANCE DU MAL d'Olivier Coussemacq
2009 DONNE-MOI LA MAIN de Pascal-Alex Vincent
SOIS SAGE de Juliette Garcias
2008 LA BELLE PERSONNE de Christophe Honoré
LES GRANDES PERSONNES d'Anna Novion
LES MURS PORTEURS de Cyril Gelblat
2007 LE PRIX À PAYER d'Alexandra Leclère
L'ANNÉE SUIVANTE d'Isabelle Czajka
2006 BARRAGE de Raphaël Jacoulot
2003 LE TEMPS DU LOUP de Michael Haneke
2000 LE MONDE DE MARTY de Denis Bardiau

CHIARA MASTROIANNI

FILMOGRAPHIE

- 2020** LA FILLE AU BRACELET de Stéphane Demoustier
2019 CHAMBRE 212 de Christophe Honoré
LA DERNIÈRE FOLIE DE CLAIRE DARLING de Julie Bertuccelli
2017 K.O. de Fabrice Gobert
2016 SAINT AMOUR de Benoît Delépine et Gustave Kervern
GOOD LUCK ALGERIA de Farid Bentoumi
2015 LA RANÇON DE LA GLOIRE de Xavier Beauvois
2014 3 CŒURS de Benoît Jacquot
2013 LES SALAUDS de Claire Denis
2012 AUGUSTINE d'Alice Winocour
LES LIGNES DE WELLINGTON de Valeria Salmento
2011 AMERICANO de Mathieu Demy
LES BIEN-AIMÉS de Christophe Honoré
POULET AUX PRUNES de Marjane Satrapi et Vincent Paronnaud
2010 HOMME AU BAIN de Christophe Honoré
2009 BANCS PUBLICS de Bruno Podalydès
NON MA FILLE, TU N'IRAS PAS DANSER de Christophe Honoré
UN CHAT, UN CHAT de Sophie Fillières
2008 LA BELLE PERSONNE de Christophe Honoré
LE CRIME EST NOTRE AFFAIRE de Pascal Thomas
UN CONTE DE NOËL d'Arnaud Desplechin
2007 L'HEURE ZÉRO de Pascal Thomas
LES CHANSONS D'AMOUR de Christophe Honoré
2005 AKOIBON d'Edouard Baer
2003 IL EST PLUS FACILE POUR UN CHAMEAU de Valeria Bruni Tedeschi
2002 CARNAGES de Delphine Gleize
LES MOTS DE MON PÈRE de Francesca Comencini
2001 HOTEL de Mike Figgis
2000 SIX-PACK d'Alain Berbérian
1999 LA LETTRE de Manoel De Oliveira
LE TEMPS RETROUVÉ de Raoul Ruiz
1998 À VENDRE de Laëtitia Masson
BRACCIA DI BURRO de Sergio Castellitto
1997 NOWHERE de Gregg Araki
1996 CAMÉLÉONE de Benoît Cohen
COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ... (MA VIE SEXUELLE) d'Arnaud Desplechin
TROIS VIES ET UNE SEULE MORT de Raoul Ruiz
N'OUBLIE PAS QUE TU VAS MOURIR de Xavier Beauvois
1995 PRÊT-À-PORTER de Robert Altman
LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR de Danièle Dubroux
1994 À LA BELLE ÉTOILE d'Antoine Desrosières
1993 MA SAISON PRÉFÉRÉE d'André Téchiné

LISTE ARTISTIQUE

Lise	Mélissa Guers
Le père	Roschdy Zem
La mère	Chiara Mastroianni
Avocate	Annie Mercier
Avocate Générale	Anaïs Demoustier
L'avocat des parties civiles	Carlo Ferrante
Président	Pascal-Pierre Garbarini
Jules	Paul Aïssaoui-Cuvelier
La mère de Flora	Anne Paulicevich
Noémie	Victoria Jadot
Nathan	Mikaël Halimi
Diego	Léo Moreau

LISTE TECHNIQUE

Réalisation	Stéphane Demoustier
Scénario	Stéphane Demoustier D'après le scénario de ACUSADA de G. Tobal et U. Porra Guardiola
Image	Sylvain Verdet
Son	Emmanuel Bonnat, Julie Brenta et Emmanuel de Boissieu
Montage	Damien Maestraggi
Musique originale	Carla Pallone
Casting	Marine Albert et Brigitte Moidon
Décors	Catherine Cosme
Costumes	Anne-Sophie Gledhill
Direction de production	Thomas Jaubert
Producteur délégué	Jean des Forêts
Productrice exécutive	Amélie Jacquis
Coproducteurs	Cassandra Warnauts et Jean-Yves Roubin
Une production	Petit Film
En coproduction avec	France 3 Cinéma et Frakas Productions
Avec la participation de	Canal+, Ciné+, France Télévisions, Le Pacte, Centre national du cinéma et de l'image animée, Tax Shelter of the Government Federal Belge, Casa Kafka Pictures, Belfius, Régions des pays de la Loire, Centre du cinéma et de l'audiovisuel de la fédération Wallonie-Bruxelles
En association avec	Cofinova 14, Charades
En coproduction avec	RTBF (Télévision Belge), Proximus
Avec le soutien de	Cofinova développement, Procirep, Angoa
Ventes internationales	Charades
Distribution France	Le Pacte

